



# Soutien Entreprise



## Vous souhaitez nous soutenir et devenir mécène

Le mécénat exprime et enrichit la personnalité et la singularité de l'entreprise, il apporte un supplément de sens au travail quotidien, suscite fierté, engagement et créativité chez les collaborateurs, partenaires, clients.

Le mécénat se traduit par le versement d'un don (en numéraire, en nature ou en compétence) à un organisme pour soutenir une œuvre d'intérêt général. Le don financier donne droit à une **défiscalisation de 60%\*** de votre participation.

En nous soutenant dans notre projet, vous marquez votre engagement pour **la sauvegarde de l'abeille**, et votre intérêt pour la **biodiversité**.

**POURQUOI  
DEVENIR  
DONATEURS  
?**

\*60% de réductions d'impôts dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires hors taxes, pouvant être reportées sur 5 exercices.

La procédure de mécénat s'inscrit dans le cadre de l'application des dispositions fiscales prévues par la loi du 1<sup>er</sup> août 2003 relative au mécénat



**Pour contribuer à la sauvegarde de l'abeille noire d'Ouessant** grâce à un laboratoire d'insémination au sein de la miellerie (partenariat exclusif avec le conservatoire de l'île).

**Pour participer à la construction d'une miellerie collective unique dans l'Ouest** de 260 m<sup>2</sup>, lieu de production des produits de la ruche, répondant aux normes sanitaires, autonome (panneaux photovoltaïques/...) et équipé de matériel performant.

**Pour soutenir les actions de sensibilisation** à la protection de l'abeille et de la biodiversité ainsi que faire naître de nouvelles vocations via la formation à l'apiculture.

**Pour apporter un soutien à la filière apicole**, notamment en proposant aux jeunes apiculteurs professionnels une miellerie équipée afin qu'ils puissent se concentrer sur leur développement de leur cheptel.



## MECENAT LIBRE A PARTIR DE 1000 €

Le logo de votre entreprise sur le site internet de l'association

Une invitation à l'Assemblée Générale de l'association ainsi qu'à nos ateliers (au prix adhérents)

Une animation de sensibilisation auprès de vos collaborateurs sur le rôle de l'abeille

Défiscalisation de 60% de votre participation (soit une réduction d'impôt de 600 € pour un soutien de 1000 €)

### J'ADOpte UNE RUCHE : 500 €

Affichage du nom de votre entreprise sur le panneau des soutiens à l'entrée de la miellerie

Un certificat d'accompagnement et votre nom sur la ruche soutenue

Envoi de 48 pots de 125 g. étiquetés au nom de votre entreprise – possibilité de conditionnement en seau pour mise en pot par les salariés

Défiscalisation de 60% de votre participation (soit une réduction d'impôt de 300 €)

### J'ADOpte UNE RUCHE AVEC VISITE & EXTRACTION : 650 €

Contenu de la formule [J'adopte une ruche]

Visite du rucher pour 6 personnes

Participation à l'extraction du miel

Défiscalisation de 60% de votre participation (soit une réduction d'impôt de 390 €)

## Je participe à la sauvegarde de l'abeille noire et à l'installation de la miellerie collective du Pays Nantais

Entreprise \_\_\_\_\_

Représentant \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

CP \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Mail \_\_\_\_\_

Tél \_\_\_\_\_

Je participe librement à hauteur de \_\_\_\_\_ €

J'adopte \_\_\_\_\_ ruche(s) \*

J'adopte \_\_\_\_\_ ruche(s) \* avec visite & extraction

Merci d'adresser ce coupon et votre chèque à l'ordre du CETA 44, à :

CETA44, 5 rue de la Syonnaière 44817 St Herblain

\* Indiquer le nombre de ruches que vous souhaitez adopter suivant la formule

